

Réunion du 7 novembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

Rapporteur :

Madame Stéphanie KOCHERT

**N° CP/2016/509 - Port autonome de Strasbourg - 1132
Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020
Proposition d'attribution d'une subvention et d'approbation du
projet de la convention particulière de financement à conclure
pour l'aménagement et l'équipement du terminal à conteneurs
de Lauterbourg**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de la participation financière du Département au financement des aménagements et des équipements du terminal à conteneurs de Lauterbourg, sous la maîtrise d'ouvrage du Port Autonome de Strasbourg, conformément aux engagements pris dans le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, conclu le 26 avril 2015 ;
- décide de la participation financière du Département du Bas-Rhin à 4,02 % du montant total des travaux et attribue à ce titre une subvention d'un montant de 422 100 euros TTC sur un montant global de 10,5 M€.

Elle approuve par ailleurs les termes du projet de convention financière à conclure avec le Port Autonome de Strasbourg, jointe en annexe du présent rapport, et autorise le Président à signer ladite convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161107-lmc1103895-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/11/16